



INSCRIPTIONS LICENCES SAISON 2021-2022

1-Procédures :

➤ **La procédure dématérialisée (obligatoire pour nouvelles licences et renouvellements joueurs/dirigeants/volontaires)**

1. Pour tout renouvellement, Le club vous envoie par mail un lien via Footclubs pour faire votre demande à partir du 6 juin 2021.

Pour tout nouveau, nouvelle licencié(e), le club vous envoie par mail le lien **après avoir reçu la cotisation** (pas de possibilité de règlement en ligne pour toute nouvelle licence)

2- Vous remplissez le formulaire. Le serveur vous indique les pièces manquantes à scanner : photo d'identité, certificat médical, copie pièce d'identité). **Attention , le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs (remplacé par un questionnaire de santé à remplir par les parents) .**

3- Cette procédure ne sera complète que lorsque vous vous serez acquitté du montant de votre cotisation (soit au cours des permanences, soit par paiement en ligne ou soit par voie postale)

4- Vous recevrez par mail une confirmation de la FFF pour validation de votre adhésion

➤ **La procédure papier (arbitres, éducateurs et changement de club) :**

1- Compléter le **formulaire de demande de licence de football 2020-2021** (soit le formulaire vierge ci-joint, soit celui prérempli à récupérer aux permanences).

- Par courrier ou aux permanences :

⇒ **ASVP FOOTBALL** – Complexe Sportif Henri Dupont – Rue des Lilas – 44116 VIEILLEVIGNE

PS : la reprise des entraînements est tolérée sans licence, mais sur présentation et remise obligatoire du certificat médical à votre éducateur principal.

Seuls les licenciés à jour de leur cotisation, et dont la licence est validée par les services de La Ligue, pourront prendre part aux compétitions officielles.

2- Cotisations :

Le Bureau a décidé, suite aux perturbations liées à la crise du Covid-19, d'appliquer une réduction sur la cotisation pour tous les renouvellements de licences 2020/2021. Celle-ci sera de 10€ pour les catégories allant de U7 à U13, et de 15€ pour les catégories U14 à Vétérans (voir grille tarifaire jointe)

Bon à savoir :

- à partir de **3 licences « joueur »** dans **1 même famille**, **25€ de réduction** sur le montant global,

- Possibilité de paiement en **3 fois maxi. (Idem en 3 fois pour le paiement en ligne)**

- Les **Pass' Culture Sport**, les **chèques Coupon sport ANCV** sont acceptés.

-- Si vous bénéficiez de **réductions** grâce à votre **C.E.**, n'hésitez pas à nous demander un reçu.

(Envoyer un mail à l'adresse suivante : asvp.football@yahoo.fr, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse postale, ainsi que le montant de votre cotisation licence)

3- Assurances :

- Chaque titulaire d'une licence adhère automatiquement à l'assurance souscrite par la Ligue Atlantique,
- Si un accident du sport survenait au cours de la saison, il est conseillé de prévenir le secrétaire du club, dans les 5 jours suivant l'accident, afin qu'une déclaration soit effectuée auprès de la Mutuelle des Sportifs.

Votre intérêt : si des frais médicaux n'étaient pas pris en charge par la Sécurité Sociale ou votre Mutuelle Complémentaire, la Mutuelle des Sportifs, peut prendre le relais, sous certaines conditions.

- Tout joueur salarié peut adhérer à la « Sportmut » : c'est une assurance complémentaire qui couvre le paiement des indemnités journalières en cas d'accident du sport (inclus dans le formulaire de licence)

Permanences dédiées aux inscriptions / à la remise des documents et à la distribution des chaussettes :

⇒ **A Vieillevigne :**

Lors des permanences de Juin , les **vendredi** , de 16h00 à 18h00, sous les tribunes, au siège du club.
Lors de l'AG Club, le **Vendredi 2 juillet** , 19H .

⇒ **A La Planche :**

Lors des permanence du club, le **Vendredi 25 Juin**, de 18H à 20H, et le **Samedi 26 juin** de 9h à 12h au Stade Municipal .

Lors du Forum des associations, le **Samedi 3 Juillet**, de 9H à 12H à La Salle La Passerelle.

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de respecter les dates et plages horaires fixées.

A retenir :

ASSEMBLEE GENERALE
Le vendredi 2 juillet 2021 à 19H
Salle Trianon à VIEILLEVIGNE
Nous comptons sur votre présence, la vie du club est l'affaire de tous !!!
Un buffet sera servi à l'issue de l'Assemblée

Franck JAULIN, Secrétaire du club